

**Le Prix VMF – Patrimoine religieux – Michel D.
d’une valeur de 5 000 euros, est remis aux propriétaires
du château de Menthon (Haute-Savoie)
pour la restauration de la bannière de procession
de Saint Bernard réalisée en 1874**

Depuis plus de quarante ans et grâce à la générosité et au soutien de nombreux mécènes, l’association de défense et de sauvegarde du patrimoine VMF organise un concours national des plus belles restaurations et mises en valeur d’édifices remarquables. Elle souhaite ainsi encourager la restauration du patrimoine privé sous toutes ses formes et dans tous les domaines. En 2019, une trentaine de prix nationaux seront remis pour près de 150 000€.

Le château de Menthon

Château défensif du XIIe siècle, transformé en habitation au cours de la Renaissance, le château de Menthon se trouve dans la même famille depuis 1000 ans. Il aurait inspiré Walt Disney pour le château de la Belle au Bois Dormant. L’oncle des propriétaires actuels, François de Menthon, est le fondateur de la Résistance : c’est le premier procureur français présent au tribunal de Nuremberg (1945-1946) et le premier Président du Conseil de l’Europe. Depuis 2016, des travaux de rénovation sont entrepris afin d’ouvrir plus largement au public.

La bannière de Saint-Bernard

En 1008 le château célèbre la naissance de Bernard de Menthon. Devenu moine, il fonde un hospice au sommet du Mont-Joux vers 1045-1050 pour sécuriser les Alpes. Il est canonisé en 1123 et devient le saint protecteur des voyageurs et des habitants des Alpes. Pour rendre hommage à ce saint, la famille construit une chapelle et un oratoire au château, sous sa dédicace. Avec l’acquisition des reliques, la chapelle devient un lieu de pèlerinage et de grande piété populaire locale et nationale. Chaque année au mois de juin une procession était organisée du village au château. En 1874, le diocèse de Maurienne offre une bannière brodée sur du tissu de 1,80m de haut et 1m de large. Au centre, on peut y voir un médaillon peint représentant Saint Bernard venant de terrasser le dragon qui hantait les cols des montagnes. Après le pèlerinage la bannière est offerte au château afin d’y être exposée. Aujourd’hui la bannière est trop usée pour être présentée. Après sa restauration, la bannière va retrouver son emplacement d’origine dans la sacristie de la chapelle ouverte au public et sera visible par tous les visiteurs.



L’association VMF, créée en 1958 et reconnue d’utilité publique en 1963, se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager depuis plus de 60 ans. L’association a pour mission de défendre tous les patrimoines de qualité (bâti et paysagers, de prestige ou non), regrouper tous les défenseurs de ces patrimoines, encourager la transmission des savoir-faire et sensibiliser les jeunes. Elle souhaite valoriser la mission d’intérêt général que remplissent les propriétaires privés qui en habitant, restaurant et faisant vivre de nombreux sites, aident à la conservation du patrimoine et participent à la qualité de notre cadre de vie.

www.vmfpatrimoine.org

www.facebook.com/vmfpatrimoine/